

HORAIRES DU SECRETARIAT
Accueil du public

Lundi et vendredi : de 13 h à 17 h
Mercredi : de 8h30 à 11h30
Samedi : de 9h à 12h

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC



BULLETIN D'INFORMATION

ELECTIONS REGIONALES DU 14 et 21 mars 2010

APPEL A CANDIDATURE POUR LA TENUE DES PERMANENCES DES BUREAUX DE VOTE

Deux bureaux de vote sont mis en place à chaque élection (salle Parquet et Gymnase) sur notre commune.

Les personnes souhaitant participer au bon déroulement des élections peuvent s'inscrire en se présentant à la mairie ou en appelant le secrétariat : 03.81.58.86.55.

Les permanences s'effectuent sur une période de deux heures (de 8 à 10h, de 10 à 12h, de 12 à 14h, de 14 à 16h et de 16 à 18h), le vote se poursuit par le dépouillement des bulletins dans chaque bureau.

Pour information :

Un électeur peut se faire représenter au bureau de vote le jour du scrutin par un autre électeur de son choix auquel il donne mandat de voter en ses lieux et place.

La procuration peut être établie toute l'année au tribunal d'instance de Besançon ou à la gendarmerie d'Ecole-Valentin.

Il n'y a pas de date limite pour l'établissement d'une procuration mais le vote est conditionné par la réception de la procuration en mairie, soit les samedis 13 et 20 mars 2010 pour les prochaines élections.

ENQUETE PARCELLAIRE POUR LA MISE A 2X2 VOIES DE LA RN 57

Le rapport et les conclusions de l'enquête parcellaire rendus par la commissaire enquêteur sont consultables par le public en mairie, aux horaires d'ouverture.

TOURNEE DU BOULANGER

Le boulanger a cessé ses tournées sur Châtillon.

Nous attendons confirmation de la nature définitive de cette cessation de sa part afin de procéder à son remplacement.



FLORISSIMO 2010 – Parc des expositions de Dijon

La commission fleurissement et le CCAS de Châtillon le Duc organisent un déplacement en autocar à Dijon pour la visite du salon FLORISSIMO le **jeudi 18 mars 2010**

Le départ est prévu à 8h30 et le retour à 18h30.

Le coût comprenant le transport et l'entrée est de **26 €** par personne.

Le CCAS prendra à sa charge 50% de cette somme pour les habitants de Châtillon nés avant 1938.

Les inscriptions sont à transmettre au secrétariat de mairie **avant le 5 mars 2010** (à l'aide du coupon réponse ci-dessous)

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Principe

S'il se rend dans un pays de l'Union européenne sans être accompagné de ses parents (ou de la personne titulaire de l'autorité parentale), un mineur français, qui ne possède pas de passeport valide personnel, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire, ainsi que d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

En revanche, s'il possède un passeport personnel valide, le mineur n'a pas besoin d'une autorisation de sortie du territoire, car cette autorisation est faite lors de la demande de passeport.

S'il se rend dans un pays hors Union européenne, le mineur doit être en possession d'un passeport personnel valide, et éventuellement d'un visa (selon le pays concerné).

A savoir : l'autorisation de sortie du territoire ne comporte pas de photo d'identité. Elle n'a de valeur que présentée avec la carte nationale d'identité.

Comment l'obtenir?

L'une des personnes qui détient l'autorité parentale (père, mère, tuteur) doit s'adresser à la mairie de son domicile

Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration.

Pièces à fournir

La personne détentrice de l'autorité parentale doit :

- se rendre **en personne** à la mairie,
- signer le formulaire d'autorisation (remis sur place)
- et présenter les originaux de l'ensemble des pièces demandées (certaines mairies peuvent également exiger que des photocopies soient fournies).

Les pièces à produire sont les suivantes :

- Une pièce d'identité de la personne détentrice de l'autorité parentale,
- La carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur,
- Un justificatif de domicile récent (liste non exhaustive : quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...),
- Le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance de l'enfant (qui doit mentionner, pour les parents non mariés la reconnaissance de l'enfant avant l'âge de 1 an).
- Éventuellement, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

Durée de validité

La durée de validité varie suivant les besoins du demandeur. Elle est mentionnée sur l'autorisation.

Dans certains cas, à la demande du représentant légal, elle peut être limitée à un pays et à la durée de séjour de l'enfant à l'étranger.

Dans tous les cas, la validité indiquée sur le document est la seule prise en compte par la police aux frontières.

Délai d'obtention

Variable selon la mairie.

A noter : le maire peut demander aux services de police, de gendarmerie ou à la préfecture de vérifier sur le fichier des personnes recherchées (FPR) s'il n'existe pas de mesure d'opposition à la sortie du territoire.



Prévoir un délai pour signature de l'autorisation par le maire (le document ne peut pas être remis immédiatement au demandeur)

Programme Local de l'Habitat du Grand Besançon

La CAGB a validé le principe d'une étude dans l'objectif d'établir un diagnostic des besoins des personnes de plus de 60 ans, afin de recenser des informations sur leur logement actuel et leur besoins et attentes en termes de services.

L'étude sera réalisée par l'ASSAD (Accompagnement, soins et services à domicile) entre le 22 février et le 30 avril 2010. Le recueil des données s'effectuera sous 2 formes : par l'envoi de questionnaires et par des entretiens à domicile pour un échantillonnage sélectionné par tri aléatoire.

Six communes ont été retenues pour cette enquête : Amagney, Boussière, Châtillon le Duc, Montfaucon, Pirey et Thise.

Les résultats seront présentés dans chaque commune à la fin du premier semestre 2010.

Nous remercions par avance les habitants de Châtillon le Duc concernés pour leur investissement et leur collaboration à cette démarche importante au service de tous

PROCEDURE D'ACQUISITION DE LA NATIONALITE FRANCAISE

A compter du 1^{er} janvier 2010, le dépôt des dossiers de demandes d'acquisition de la nationalité française en raison du mariage est transféré des tribunaux d'instance vers les préfectures et sous-préfectures. Celles-ci ont ainsi pour mission de recevoir les déclarations souscrites en raison du mariage avec un conjoint français

CAMPAGNE DE CONTENEURISATION Opération « un bac à puce pour tous »

Avec cette opération menée dans le cadre de l'harmonisation du service de collecte des déchets ménagers, le Grand Besançon s'engage dans la modernisation des équipements de précollecte : avec pour tous, un bac équipé d'une puce électronique pour la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Cet équipement qui identifie l'utilisateur du bac, va permettre d'introduire la « redevance incitative » préconisée par le Grenelle de l'Environnement. Elle est prévue sur tout le territoire de l'agglomération en 2012.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères comprendra alors **une part fixe** de type abonnement et **une part variable** incitative qui sera fonction des déchets présentés à la collecte.

L'objectif est d'encourager les habitants à réduire leurs déchets à la source et à bien trier les déchets recyclables.

« Le meilleur déchet est celui que je ne produis pas »

Deux jours de campagne sont prévus à Châtillon, les usagers devront sortir leur bac à ordures ménagères résiduelles, même peu ou pas rempli, et le laisser à l'extérieur toute la journée les :

Mercredi 24 février 2010
Mercredi 03 mars 2010

Au cours de ces journées, des équipes de techniciens effectueront les opérations suivantes :

- Diagnostic de bacs,
- Reprise et remplacement de bacs non conformes,
- Installation des puces électroniques.



CHIENS ERRANTS OU PERDUS/TROUVES

Attention, des chiens perdus ou trouvés sont régulièrement signalés en mairie.

Pensez à actualiser les coordonnées indiquées dans la puce (changement d'adresse et surtout de n° de portable)

Les chats et chiens errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire et d'une conduite à la fourrière.

Ils sont alors restitués à leur propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'est pas réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.

Actuellement, un petit chien (shitzu / bichon) a été trouvé sur la commune et attend que son maître se manifeste!



Photo non contractuelle

ENTRETIEN DES RESEAUX ELECTRIQUES ERDF

Dans le cadre de sa mission d'entretien du réseau électrique, ERDF contrôle régulièrement l'état du réseau 20000 V qu'il exploite.

A cette fin, l'entreprise « Bourgogne Hélicoptère », mandaté par ERDF, effectuera **un survol à basse altitude** (une dizaine de mètres) des terrains concernés **à compter de fin janvier 2010**.

L'appareil est immatriculé F-GSIC.



OPERATION BRIOCHES ADAPEI

L'opération Brioches 2010 se déroulera du lundi 19 au samedi 24 avril 2010.

Les fonds récoltés en 2009 étaient destinés à l'aménagement de l'infrastructure « Maison du Parc », consacrée à l'accueil dès cette année de 220 enfants et adolescents.

Les fonds recueillis lors de l'Opération Brioches 2010 seront attribués à la réhabilitation du Foyer Marceau en Foyer d'hébergement en Milieu Ouvert (studio et appartements avec l'accompagnement d'une équipe de professionnels pour des adultes qui ne peuvent pas vivre seuls).

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre générosité et de l'accueil que vous réserverez aux bénévoles qui silloneront la commune.



DON DU SANG

En raison de la vague de froid et des fortes chutes de neige la collecte de sang a été perturbée. L'Établissement Français de don du sang incite tous les habitants, donateurs et non-donneurs, à venir donner leur sang dans les sites de collecte pour prévenir toute difficulté d'approvisionnement en produits sanguins dans les semaines à venir.

Vous êtes âgés de 18 à 65 ans
Vous êtes en bonne santé
Vous pesez plus de 50 kg
Vous n'avez pas d'antécédents de maladie grave

ENEZ FAIRE UN DON DE SANG,
Une petite heure suffit!



Connaître les sites de collectes mobiles : www.dondusang.net rubrique « où donner? »
Pour plus d'informations : 0810 150 150 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

CAFE DES AIDANTS

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou handicapé? Vous êtes un aidant familial?

Venez partager votre expérience avec d'autres personnes qui apportent une aide régulière à un membre de leur famille en situation de handicap ou de perte d'autonomie (à Besançon, un lundi par mois).

Pour tout renseignement sur le Café des Aidants et sur les autres actions, contactez Géraldine GOBET-BOILLON au 03.81.41.67.32 ou geraldine.gobet-boillon@assad25.fr

CHEF D'ENTREPRISE, POURQUOI PAS VOUS

Réunions d'information tous les mardis à 18h30 (en dehors des congés scolaires) :

☞ **23 février** à Labergement Sainte-Marie
☞ **2 mars** à Montbéliard
☞ **9 mars** à Besançon
☞ **16 mars** à Quingey
☞ **30 mars** à Besançon, salle Joubert
☞ **20 avril** à Morteau
☞ **27 avril** à Mathay
☞ **4 mai** à Pontarlier

☞ **18 mai** à Vieux-Charmont
☞ **25 mai** à Nancray
☞ **1 juin** à Rougemont
☞ **8 juin** à Valdahon
☞ **15 juin** à Amancey
☞ **22 juin** à Charquemont
☞ **29 juin** à Orchamps-Vennes

COURSE D'ORNI (Objets Roulants Non Identifiés) – Besançon-Battant

L'espace associatif et d'animation des Bains Douches de la ville de Besançon ainsi que ses partenaires, organisent **le 4 juillet 2010 une course d'ORNI (Objets Roulants Non Identifiés)**

Cette manifestation sera l'occasion pour des équipes d'enfants, de jeunes et d'adultes, issues des communes du département et de la région Franche-Comté, de se retrouver et de participer à une course où l'originalité et la créativité supplanteront les traditionnelles courses de vitesse.

Un prix sera décerné pour le plus bel ORNI (technicité : freinage, direction, récupération de matériaux...), au vainqueur de la course ainsi que pour le Fair Play.

Le dossier est consultable en mairie ou information et inscription à : Espace associatif et d'animation des Bains Douches, 1 rue de l'École 25000 BESANCON – 03.81.41.57.58

35^{ème} édition des « PARCOURS DU CŒUR »

La 35^{ème} édition des Parcours du Cœur se tiendra les 24 et 25 avril prochains

La Fédération Française de Cardiologie (FFC) est une association reconnue d'utilité publique dirigée et animée par des cardiologues bénévoles.

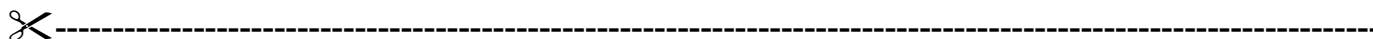
Depuis 1975, la FFC organise des Parcours du Cœur partout en France. L'objectif est de promouvoir auprès du public l'importance de pratiquer une activité physique régulière et adaptée tout au long de la vie pour garder son cœur en bonne santé.

Chaque parcours permet d'informer sur la prévention des risques cardiovasculaires et de présenter l'activité physique de manière ludique et accessible à toutes les générations, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

AGENDA

(sous réserve de modifications)

DATE	EVENEMENT	ORGANISATEUR	LIEU
Jusqu'au 04/02/10	Exposition « les inondations de janvier 1910 »	Bibliothèque	Châtillon le Duc
06 février 2010	Réunion jardinage : « fertilisation du sol, préparation et planification du potager »	Les jardiniers de France - M. REICHENBACH 0381588221	Salle AC2000
Du 15 au 19 février 2010	Accueil de loisirs vacances de février	AFL 0381589577 (heures des repas)	
20 février 2010	Bourse aux vélos	Cyclos de la Dame Blanche	Tallenay
Date à préciser	Projection/débat (voyages Népal...)		Centre Bellevue
28 février 2010	Repas paroissial	Association de la paroisse	Devecey (salle des fêtes)
06 mars 2010	Théâtre (Comédie)	Comité des Fêtes	Gymnase Centre Bellevue
14 et 21 mars	ELECTIONS REGIONALES	MAIRIE	Centre Bellevue
26 mars 2010	Diaporama de la Ligue de Protection des Oiseaux		Salle AC2000
27 et 28 mars	16 ^{ème} VTT de la Dame Blanche	Cyclos de la Dame Blanche	Centre Bellevue
07 avril 2010	Don du sang	Amicale du don du sang	Devecey
17 et 18 avril 2010	Foire aux livres	Secours Populaire	Salle Parquet
08 mai 2010	Orchestre d'Harmonie de Besançon	Mairie	Gymnase
25 avril 2010	8 ^{ème} randonnée pédestre	Comité des Fêtes	Châtillon et environs
16 mai 2010	Randonnée	Comité des Fêtes	Salle AC2000
01 juin 2010	Don du sang	Amicale du don du sang	Devecey
20 juin 2010	6 ^{ème} Vide grenier	Comité des fêtes	Les Pelouses à Châtillon



Bulletin d'inscription FLORISSIMO 2010

(à remettre au secrétariat de mairie avant le 5 mars 2010)

Madame, Monsieur :

Adresse :

s'inscrit (vent) au salon FLORISSIMO du 18 mars 2010.

et verse(nt) par chèque joint (à l'ordre du Trésor Public) la somme de€

Fait à Châtillon le duc, le :

Signature :